



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature RESTAURATEUR

Catégorie SANS BUT LUCRATIF

Période **2026-10-01 au 2027-09-30**

Lieu ou véhicule exploité

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2026
2640, BOUL.LAURIER BUREAU 400 8E
QUEBEC, (Qc)
G1V 5C1

Exploitant AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Donald Martel
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Le permis doit être affiché à la vue du public
et il n'est ni remboursable ni transférable**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
2640, BOUL.LAURIER 8E ETAGE BUREAU 400
PLACE DE LA CITE, TOUR COMINAR
QUEBEC, (Qc)
G1V 5C1